

Genève, le 15 juillet 2014

Communiqué de presse

Près de 70 000 logements supplémentaires en 11 ans dans l'Espace transfrontalier genevois

Entre 1999 et 2010, le parc de logements de l'Espace transfrontalier genevois s'est agrandi en moyenne de 6 300 unités par an. La croissance du parc est particulièrement forte dans le Genevois français (+ 2,2 % de croissance annuelle moyenne) et dans le district de Nyon (+ 2,0 %), mais nettement plus modérée dans le canton de Genève (+ 0,7 %).

Les deux dernières publications de l'Observatoire statistique transfrontalier dressent un portrait du parc immobilier de l'Espace transfrontalier genevois. Dans ces études, l'Espace transfrontalier, composé habituellement du canton de Genève, du district de Nyon et de la zone d'emploi du Genevois français, a été élargi en y intégrant les huit communes complémentaires appartenant au périmètre du projet d'agglomération du Grand Genève. S'étendant sur une superficie de 2 700 km², l'Espace compte, début 2010, 470 000 logements pour 975 000 habitants.

Entre 1999 et 2010, l'habitat collectif se développe dans le Genevois français : le nombre d'appartements y augmente plus rapidement que celui des maisons (+ 38 % contre + 28 %). Ainsi, en 2010, les appartements deviennent légèrement plus nombreux que les maisons individuelles dans le parc de résidences principales. Dans le canton de Genève, les appartements représentent toujours 90 % du parc de logements en 2010.

Les logements sont, en moyenne, plus grands dans le canton de Genève que dans le Genevois français. Les maisons construites lors de la dernière décennie dans le Genevois français sont globalement plus grandes ; en revanche, la construction des appartements s'est davantage orientée vers des logements de 2 à 3 pièces.

Dans le Genevois français, la part des résidences secondaires dans le parc de logements recule de 12,2 % en 1999 à 9,4 % en 2010. On en dénombre 20 200 en 2010, dont un peu plus du quart sont détenues par des propriétaires habitant à l'étranger (que ce soit en Suisse ou dans un autre pays).

Dans la partie française de l'Espace transfrontalier, 60 % des ménages sont propriétaires de leur logement. Cette proportion atteint 80 % parmi les ménages dont les deux actifs travaillent en Suisse. Côté genevois, le taux de propriétaires n'atteint que 18 %.

Pour en savoir plus

Parc de logements et bâtiments dans l'Espace transfrontalier genevois, Observatoire statistique transfrontalier, Fiche 1-2014, Genève, juin 2014, 12 pages (prix : 15 francs ou 12 euros).

Conditions d'habitation dans l'Espace transfrontalier genevois, Observatoire statistique transfrontalier, Fiche 2-2014, Genève, juin 2014, 8 pages (prix : 15 francs ou 12 euros).

Ces publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'Observatoire statistique transfrontalier www.statregio-francosuisse.net.